

Les traditionnels repas ufologiques de Toulouse accueillait en décembre dernier Jean-Gabriel Greslé, ancien pilote et membre actif de la commission Sigma chargée d'explorer la question ovni au sein de la société savante 3AF. Il a répondu à nos questions.



À propos de Jean-Gabriel Greslé

Ancien commandant de bord à Air France, formé dans les années 50 par l'US Air Force, Jean-Gabriel Greslé participe très activement aux travaux de la commission d'étude technique Sigma créée voici deux ans au sein de l'association aéronautique et astronautique de France (3AF). Cette société savante la plus importante d'Europe réunie près de 1600 membres, ingénieurs, scientifiques, institutionnels (Air France, Arianespace, Dassault Aviation, Sagem, etc.) et se trouve au cœur des domaines déterminants pour la Défense. Les rapports rendus par la commission Sigma présentent de ce point de vue une saveur toute particulière et riche de signification. D'autant que, suivant une logique implacable se fondant sur des documents officiels déclassifiés, la commission Sigma a clairement validé l'hypothèse d'incursions d'engins inconnus dans les espaces contrôlés terrestres. Ses membres admettent qu'aucun phénomène naturel ne peut rendre compte des détections réalisées, ce qui valide implicitement les hypothèses du rapport Cometa. Si l'on y ajoute le caractère manifestement ancien du phénomène ovni, ou la probable récupération de technologies exogènes, au moins aux États-Unis, nous découvrons un problème majeur, fondamental, si nous voulons appréhender la réalité du monde où nous vivons.

Bibliographie :

Objets volants non identifiés. Un pilote de ligne parle, Éditions de la Maisnie, Paris, 1993.

Hypothèse extraterrestre, Éditions Trédaniel, Paris, 1994.

Documents interdits. Ce que savent les états-majors, Éditions Dervy, Paris, 2004.

Extraterrestres, secret d'État, Éditions Dervy, 2010 (édition révisée).

À noter, son dernier et bel ouvrage ne traitant pas des extraterrestres mais de spiritualité : *Spiritualité sans frontières. Les voies du silence*, Éditions Yves Meillier, 2010.



NEXUS: Il vous arrive de dire que les études sur les ovnis sont « plus qu'un secret d'État ». Qu'entendez-vous par là ?

Jean-Gabriel Greslé: Il se trouve que dès le milieu des années 1950, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'URSS et la France, les quatre principaux pays qui possédaient l'arme nucléaire, ont, et à mon avis sans se donner le mot, décidé de cacher aux populations la réalité du problème soulevé par les ovnis. Il ne s'agissait donc pas d'étude à proprement parler. On était donc, et on est toujours au-delà du simple secret d'État dont la fonction est de préserver la sécurité nationale d'un pays. Là, le problème était commun à tous. Aucune nation n'était capable de le maîtriser ; les responsables avaient compris de quoi il s'agissait et avaient tous décidé d'agir. Au plus fort de la guerre froide, aucun État n'a cherché à utiliser ses connaissances en la matière contre un autre. J'en veux pour preuve les divers textes de lois régissant le droit de l'espace. On croit rêver : alors que, dans les années 1970, les tensions de la guerre froide étaient très vives, l'URSS et les États-Unis se sont accordés sur de

Interview

J.-G. Greslé :

« Nous sommes au-delà du secret d'État »

nombreux points, par exemple pour interdire les essais nucléaires sur la Lune !

Pour quelle raison a-t-on assisté à une recrudescence des visites d'ovnis après la Seconde Guerre mondiale ?

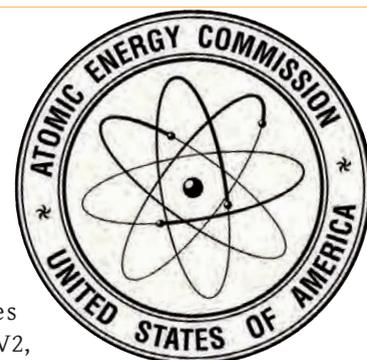
Il semblerait qu'il y ait un lien avec l'utilisation de l'arme nucléaire. Ainsi, l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima le 6 août 1945 a marqué le début des vagues de survols des États-Unis. L'avion du secrétaire d'État chargé de la Défense a même été suivi par des ovnis à plusieurs reprises. Cette affaire est bien documentée. Toujours aux États-Unis, le rapport LaPaz¹ a clairement montré qu'entre décembre 1948 et avril-mai 1949, toutes les bases militaires liées au nucléaire ont été survolées des dizaines de fois, sans exception : Los Alamos où l'on procédait aux essais, Sandia où l'on assemblait les têtes nucléaires, la base ultra-secrète de Camp Hood, au Texas, où l'on stockait les bombes terminées, White Sands où étaient menées les recherches sur des versions

L'explosion de la bombe atomique à Hiroshima le 6 août 1945 a marqué le début des vagues de survols des États-Unis.

technologies et des motivations qui nous dépassent.

Vous avez évoqué Roswell. Le rapport d'étape de la commission Sigma présenté le 31 mai 2010 (voir NEXUS n° 69) et la lettre de la 3AF d'octobre dernier soulignent le peu de valeur des informations officielles concernant le crash de 1947. Vous allez nettement plus loin que tout autre en dénonçant une sorte d'omerta. Pouvez-vous en dire quelques mots ?

Nous pouvons en effet nous permettre d'aller plus loin que les divers services de renseignements et services



améliorées des fusées V2, enfin Roswell, survolé début 1949, où se trouvait le seul escadron de bombardement nucléaire, le 509^e Bomb Group.

La documentation émanant du FBI fait état de la grande inquiétude du Commissariat à l'énergie atomique des États-Unis (Atomic Energy Commission). On y apprend que des rencontres quasi mensuelles rassemblaient les différents services de renseignements et de contre-espionnage militaire du pays. Ce n'est pas rien ! Il faudrait être particulièrement obtus pour imaginer que les ovnis ne sont pas une réalité dont on s'occupe depuis un moment ! En URSS, on observe le même phénomène : avant la première explosion nucléaire de 1949, on note apparemment peu de survols du pays par des ovnis, alors qu'après les observations se sont multipliées.

Depuis cette première série de visites de la fin des années 1940, il est probable que les sites nucléaires militaires restent, aujourd'hui encore, très visités par des engins inconnus, un peu partout dans le monde. Cette recrudescence d'observations ne signifie pas pour autant que la connaissance que l'on a de nos visiteurs soit vraiment plus grande aujourd'hui qu'à l'époque. Qu'on le veuille ou non, nous sommes bien face à des

Nous pouvons nous permettre d'aller plus loin que les divers services de renseignements et services secrets qui sont liés par l'obligation de confidentialité qu'imposent les événements classés « très secret défense ».



secrets qui sont liés par l'obligation de confidentialité qu'imposent les événements classés « très secret défense ». Nous avons donc un peu plus de liberté de mouvement et de pensée.

Percevez-vous toutefois des limites à vos recherches ?

Si l'on veut... En France, quelques personnes, en haut lieu, possèdent une habilitation officielle concernant les oanis, objets aquatiques non identifiés, et les ovnis. Elle est délivrée semble-t-il par le SGRN, mais nous en ignorons les termes. Voilà donc une première limite à nos recherches. Nous aimerions bien, par exemple, en savoir plus sur les prélèvements qui ont été faits sur un site d'atterrissage français. L'engin, qui devait faire environ 800 kg, a été éraflé. Des particules métalliques ont été retrouvées et le sol a été stérilisé sur une profondeur de près de 40 cm. Ces éléments apparaissent dans une note connue de la gendarmerie, mais nous n'en savons pas plus. Il reste probable que des analyses poussées ont été réalisées.

La Commission a déjà rencontré de nombreuses personnes appartenant aux divers services de renseignements, aux corps d'armée, etc. Pouvez-vous nous dire quelques mots de ces rencontres ?

Nous avons rencontré et nous allons essayer de rencontrer beaucoup de monde, d'abord dans les services de la défense et du renseignement. Nous espérons pousser nos recherches au-delà : l'exécutif ou le législatif par exemple. L'impact du sujet sur certaines religions ne nous laisse pas indifférent. Plusieurs responsables, rencontrés lors de la présentation de notre rapport intermédiaire, nous ont laissé quelque espoir. En ce qui concerne la Défense, en 1995, avec Alain Boudier, président de la commission Sigma, nous avons, à la demande du commandant de la DRM, effectué un briefing devant un parterre d'officiers supérieurs. À cette époque, nous avons eu l'impression d'en savoir plus qu'eux sur la question. Nous avons rencontré un certain nombre de personnes chargées de hautes responsabilités, ainsi que notre rapport d'étape l'a mentionné fin mai. Il est prévu en 2011 que nous en rencontrions d'autres.

Nous espérons recueillir l'avis de représentants de l'Église catholique et, pourquoi pas, de représentants de l'islam.

Lors de ces rencontres, nous essayons de nous placer d'un point de vue analytique et rationnel : que disent les textes, que disent les rapports ? Ainsi, la synthèse du général Nathan Twining (1947)² ou des textes de loi comme JANAP 146 (1949)³ sont du plus grand intérêt. Les textes de loi sont très instructifs en eux-mêmes : comment peut-on imaginer que le législateur, de quelque pays que ce soit, puisse légiférer sur quelque chose qui n'existe pas (voir encadré) ?

Le rapport Cometa, qui a de grands mérites, aborde la question sous un angle ufologique, pourrait-on dire, en dressant un catalogue d'observations intéressantes et en osant tirer des conclusions importantes. Ses rédacteurs avaient choisi de ne pas analyser de documents étrangers. La commission Sigma l'a fait dès sa présentation en octobre 2008. D'autres voies restent prometteuses. Il serait par exemple très intéressant de faire une étude croisée, à la fois policière, technique et scientifique, de la trentaine d'affidavits qui concernent le crash de Roswell. Je suis convaincu que la synthèse qui en sortirait permettrait de mieux savoir ce qui s'est produit. Je m'en étais ouvert au commissaire Denis Blancher,



un membre de Cometa, qui avait accueilli l'idée avec intérêt. En bref, notre démarche rationnelle porte ses fruits puisque plusieurs pays d'Amérique du Sud ou d'Europe nous ont contactés dans le but de collaborer à nos travaux.

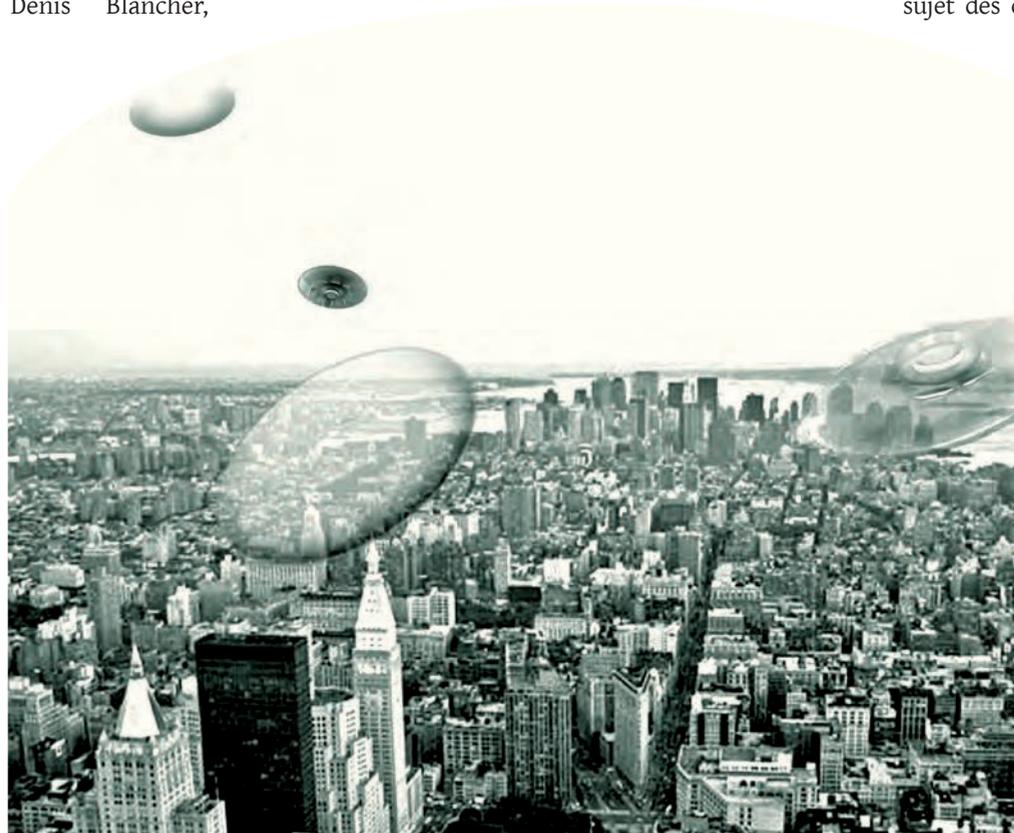
Peut-on dire que les divers services de renseignements que vous avez visités dans le cadre de la commission Sigma valident votre démarche ?

Sans aucun doute puisque nos hypothèses de départ – nous sommes effectivement visités

par des engins qui ne sont pas d'origine terrestre –, nos méthodes et nos conclusions ont été approuvées par les membres de ces instances. Certains de leurs représentants ont assisté à la présentation officielle de notre rapport d'étape.

On comprend que vos recherches ont éclairé la lanterne des diverses officines du renseignement et de l'armée. Quel est votre sentiment sur le degré de connaissance des manifestations d'une intelligence extraterrestre qu'ont ces services aujourd'hui ?

Je n'ai malheureusement pas les éléments nécessaires pour vous répondre. Si nous avons pu améliorer sur certains points la connaissance que pouvaient avoir du sujet des officiers de la DRM en 1995, par



Notre démarche rationnelle porte ses fruits puisque plusieurs pays d'Amérique du Sud ou d'Europe nous ont contactés dans le but de collaborer à nos travaux.

exemple, nous ne connaissons évidemment pas les éléments que comportent les habilitations de haut niveau que j'ai mentionnées tout à l'heure.

Mais nous pouvons être sûrs d'une chose : les rapports et les communications que nous avons rendus publics, ainsi que le travail de synthèse que représentent *Documents interdits*, et *Extraterrestres, secret d'État* représentent le minimum de ce que l'on peut savoir sur le sujet qui nous intéresse. Il est évident que nos interlocuteurs les connaissaient.

Le sérieux de votre approche fait que de nombreuses portes vous sont ouvertes. Soyons machiavéliques! Ne peut-on pas imaginer qu'on vous laisse cette liberté pour détourner votre attention, et donc dissimuler un secret bien plus grand?

On peut en effet penser qu'on nous laisse agir pour mieux créer un écran de fumée et nous égarer... C'est une question que nous nous posons depuis longtemps.

On ne peut pas non plus faire totalement abstraction d'une certaine panique qui régnait en haut lieu aux États-Unis dès qu'une possibilité d'intelligence extraterrestre était évoquée. Il est possible que la situation réelle de l'humanité, face à des visiteurs hypothétiques, ne soit pas aussi rose qu'il y paraît ! Je pense à ce qui s'est produit aux États-Unis avec le NICAP (National Investigations Committee on Aerial Phenomena) en 1957. L'amiral Roscoe Hillenkoeter, qui avait été le premier directeur de la CIA, avait rejoint le NICAP, le premier groupe d'étude des ovnis aux États-Unis. Il était en faveur d'une ouverture des dossiers classifiés et avait obtenu le soutien du responsable de la Commission scientifique du Congrès américain pour qu'une séance spéciale, publique, de divulgation se déroule. Tout était prêt. Malheureusement, le président de la Commission scientifique fut emporté en une semaine par un cancer foudroyant. Son successeur revint sur son engagement et l'amiral Hillenkoeter fut convoqué par le Pentagone où il reçut l'ordre d'arrêter ses recherches. En remettant sa démission au directeur du NICAP, il donna l'impression d'avoir découvert que la situation réelle était infiniment plus grave qu'il ne le croyait auparavant ! Il existe dans l'histoire des événements que nous étudions, des comportements de panique chez certains responsables. On ne peut donc pas écarter l'éventualité d'une situation peu enviable de l'humanité.

Toutefois, je voudrais souligner que – pour ce qui est de la commission Sigma – on ne nous a jamais demandé ou même suggéré d'infléchir négativement ou po-



Favorable à la divulgation, l'amiral Roscoe Hillenkoeter démissionne brusquement en 1957. Qu'a-t-il découvert ?

sitivement nos hypothèses quant à nos visiteurs supposés. Dans un tel cas, notre commission aurait « explosé » en plein vol et nous n'aurions pas manqué de le faire savoir.

Venons-en justement au comportement de ces visiteurs. Le plus souvent paisibles, il arrive qu'ils agissent avec dureté, voire avec violence. Leur niveau technologique élevé n'aurait donc pas comme corollaire un niveau élevé de conscience?

Personne ne peut répondre sur le degré de conscience qu'ils possèdent. On sait de toute façon si peu de choses sur eux qu'il serait bien hasardeux d'affirmer quoi que ce soit. On constate parfois des attitudes dures vis-à-vis des

humains. Que l'on se souvienne des témoignages d'interventions dans le nord du Brésil où des chasseurs humains se sont retrouvés traités comme des proies, devenant la cible de vaisseaux non terrestres. Mais cela n'implique pas pour autant qu'il s'agisse de comportements émotionnels ou racistes. Après tout, nos législateurs font aussi preuve de sévérité lorsqu'il est question de punir tel ou tel comportement. Pourquoi nos visiteurs n'auraient-ils pas cette même attitude avec nous ? L'homme est bien parfois cruel avec les dauphins qui lui sont si proches...

On a dénombré aussi une quantité assez importante de pannes sur les réseaux électriques, des interventions sur les sites nucléaires... Mais, dans tous les cas, cela ressemblait à des coups de semonce tirés à blanc, puisque l'on constatait un retour à la normale après le passage des engins incriminés dans ces affaires.

Juger des qualités morales ou éthiques d'inconnus est toujours très hasardeux. Peut-être n'ont-ils aucune éthique, ou se situent-ils au-delà de ce que l'on appelle éthique sur Terre... Ne dit-on pas, dans le bouddhisme par exemple, que le Bien et le Mal ne sont au bout du compte que des repères

et que l'état de Bouddha se situe au-delà du Bien et du Mal... L'idée que nous pourrions avoir de leur comportement ne serait qu'une simple opinion.

Quoi qu'il en soit, cette question n'est pas facile mais elle présente l'avantage de nous remettre à notre place. Nous nous considérons comme les maîtres du monde, or, une présence étrangère à la Terre, ou simplement des véhicules manifestant une technologie inconnue, tendrait à démontrer le contraire.

Vous avez déjà évoqué la difficulté qu'ont les religions à aborder ce problème de la vie extraterrestre, à l'exception du bouddhisme. Doit-on en déduire que, pour vous, cette

On a dénombré une quantité assez importante de pannes sur les réseaux électriques, des interventions sur les sites nucléaires... Mais, dans tous les cas, cela ressemblait à des coups de semonce tirés à blanc...

question est importante spirituellement ?

En elle-même, non. S'il existe une dimension spirituelle à ce phénomène, elle nous échappe totalement aujourd'hui. Peut-être qu'il y a eu dans le passé des expériences menées par nos visiteurs, la mise en place du monothéisme par exemple. Ne dit-on pas dans la Bible que les fils du ciel ont trouvé fort belles les filles des hommes et qu'ils se reproduisirent avec elles ? Si le monothéisme révélé est une expérience imaginée ailleurs, le moins que l'on puisse dire est que cette expérience a tourné au cauchemar ! L'Europe occidentale de l'an Mil est un désastre si on la compare à la Grèce antique.

Si des visiteurs ou des initiateurs ont tenté d'influencer l'être humain, il ne semble pas qu'ils aient été capables de changer la nature humaine.

L'ont-ils vraiment souhaité d'ailleurs ? Le peu que l'on sait d'eux suggérerait plutôt une fonction d'observateurs. Mais ce ne sont que spéculations, au mieux des hypothèses fragiles, car on ne sait rien de leurs motivations. Et l'on ne saura rien tant que l'on n'aura pas eu accès à leurs archives (rires) !

Ce que je peux livrer ici n'est qu'un sentiment, sans aucune preuve et sans élément tangible permettant de conforter mon point de vue. Cela ne me dérangerait pas d'imaginer que nos visiteurs puissent inspirer tel philosophe ou tel conquérant ou induire une démarche individuelle. Libre aux heureux élus de suivre l'impulsion donnée ou de la réprimer. Si cela s'était déjà produit, je ne serais pas particulièrement choqué.

Je voudrais ouvrir une parenthèse ici pour dire que j'ai la sensation que, parmi les religions du Livre, (judaïsme, christianisme et islam), le christianisme s'accommode bien d'une éventuelle présence extraterrestre. J'ai même l'impression que le Vatican suit cette affaire depuis longtemps.

À ce propos, les déclarations récentes du Vatican, « l'extraterrestre est mon frère », ont été suivies de déclarations de représentants de l'islam et du judaïsme, peut-être moins formelles, mais tout aussi ouvertes sur la question...

Oui, et cela n'a rien d'étonnant, notamment chez les juifs orthodoxes pour qui la tradition des fils du ciel enfantant les filles de la Terre est un fait acquis. Considérer qu'une vie

J'ai la sensation que, parmi les religions du Livre, le christianisme s'accommode bien d'une éventuelle présence extraterrestre. J'ai même l'impression que le Vatican suit cette affaire depuis longtemps.

extraterrestre est possible ne devrait pas les effrayer outre mesure. Pour l'islam, tout est possible si Allah le veut. Il ne devrait donc pas exister de problème.

En fait, la difficulté vient de la place centrale réservée à l'Homme dans les religions du Livre. À cela s'est ajouté un concept humaniste, notamment avec les philosophes des Lumières au XVIII^e siècle, puis avec la démarche scientifique du XIX^e siècle. Il nous est donc très difficile de descendre du piédestal sur lequel la religion, puis la Raison, ont placé l'Homme.

La science a fait de très grands progrès, notamment, pour ce qui nous préoccupe, l'astrophysique avec les nombreuses découvertes d'exoplanètes. Pensez-vous que ces progrès s'accompagnent d'un changement de mentalité ?

Ce n'est pas si simple. Comment peut-on remettre en cause d'un seul coup tout l'échafaudage que l'on a construit lors de sa formation ? Les physiciens sont obligés d'admettre qu'il demeure des inconnues en physique : on ne connaît pas le mécanisme de la gravitation, on ignore presque tout de la mécanique de l'Univers, on ignore ce qu'est l'énergie sombre, la matière noire, etc. Les physiciens sont très conscients du fait que leur système est incomplet. Ils réagissent alors de manières diverses. Ils peuvent se fermer à

toute théorie incluant l'existence d'une intelligence extraterrestre, ils peuvent aussi partir vers des théories qui ne sont que pure spéculation, comme celle des multivers, ou bien – et là, c'est dramatique – emboîter le pas à certains mouvements New Age et étayer les thèses créationnistes pour qui le Big Bang prouve l'existence de Dieu! ●



G. M.

Notes

1. Lincoln LaPaz, directeur de l'Institut des météorites (université du Nouveau-Mexique), qui à la demande de l'Office of Special Investigations de l'armée de l'Air des États-Unis rédigea un rapport traitant de centaines de cas d'observations d'ovnis.
2. 3AF-PAN, *Incursions inconnues dans le monde entier. Documents de référence*, 3AF-PAN, mai 2009, p. 26-27 (traduction).
3. Greslé, J.-G., *Documents interdits. Ce que savent les états-majors*, Éditions Dervy, Paris, 2004, p. 318-329.